

## LE DÉPARTEMENT DU VAR A RÉALISÉ DES TRAVAUX SUR LA RD 197 À HYÈRES : CRÉATION D'UNE PISTE CYCLABLE ENTRE LES CARREFOURS NANO ET DU PALLYVESTRE

### POINT PRESSE

MARDI 30 AVRIL 2024 À 10 H

Parking après le restaurant Plan B - HYÈRES



#### CONTACTS

► Lilia CACCIA

Tél. 07 86 46 55 29

► Emilie de la BOUVRIE

Tél. 06 20 14 56 36

► Florence LE JUEZ

Tél. 06 60 15 77 68

[presse@var.fr](mailto:presse@var.fr)

Attachées de presse  
Direction Médias  
et Événementiel

Le Département du Var a réalisé, de octobre 2023 à avril 2024, d'importants travaux sur la portion du Parcours Cyclable Littoral (PCL) qui existe aujourd'hui entre les carrefours Arromanches et Nano (*Prolongation de la piste cyclable entre les carrefours Palyvestre / Nano et reprise de la couche de roulement entre les carrefours du palyvestre et Arromanches*).

Plus précisément sur le tronçon Palyvestre / Nano, la RD 197 est un axe structurant qui écoule un trafic important d'environ 19 400 véhicules/jour. Cet axe draine des flux de circulation en provenance des plages, du port et de l'aéroport de Hyères vers le cœur de ville. Ces flux comportent notamment une importante proportion de cyclistes.

La prolongation de l'antenne du PCL le long de l'avenue de l'Aéroport (RD 197), entre les carrefours Palyvestre et Nano, est souhaitée depuis de nombreuses années. En effet, ce tronçon est le dernier manquant sur l'itinéraire cyclable allant de l'espace 3000 au port d'Hyères en bordure de la route départementale 197.

### À NOTER

Conformément aux orientations du Grenelle de l'environnement et à la Convention d'Engagement Volontaire signée le 2 juillet 2010 entre le Département du Var et les acteurs du domaine des travaux publics, l'entreprise EUROVIA a utilisé, sur ce chantier, des matériaux issus de la filière de recyclage.

Le projet a concerné la **réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle** de largeur 3,00 m entre les carrefours Nano et Palyvestre ainsi que la mise au gabarit de la chaussée très abîmée à 6,40 m. Le tronçon de piste cyclable créé a permis de constituer un itinéraire cyclable ininterrompu entre la ville (au niveau de l'Espace 3000) et l'hippodrome de Hyères.

Il offre ainsi des aménagements des sections entre Arromanches et l'aéroport (créés en 2017 par le Département du Var) et entre l'aéroport et l'Ayguade (créés en 2019 par la Métropole TPM, financés par le Département du Var). Le recalibrage de la chaussée à 6,40 m et la réalisation d'un îlot séparateur borduré entre la piste cyclable et la chaussée vont permettre de diminuer les vitesses dans ce secteur périurbain très fréquenté.

En complément de la création de cette piste et la recalibrage de la voie, des aménagements supplémentaires ont été réalisés par cette opération :

- ▶ aménagement de deux quais bus aux normes PMR conformes à la charte de la Métropole TPM (participation financière à hauteur de 10 % environ de MTPM)
- ▶ sécurisation de l'ensemble des accès riverains,
- ▶ aménagement d'une voie protégée de tourne à gauche au droit du carrefour à feux côté Palyvestre,
- ▶ repositionnement du réseau d'éclairage public,
- ▶ l'enfouissement de fourreaux à disposition de la commune.

**Coût TTC de l'opération 696 000 € intégralement financée par le Département du Var, opération réalisée par l'entreprise EUROVIA**